

**Discours de Marc Papinutti,  
Directeur général de Voies navigables de France  
Vœux externes – 20 Janvier 2011**

Messieurs les Ministres,

Madame l'Ambassadrice,

Monsieur le Président du conseil d'administration,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Monsieur le Président du Conseil Général

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux et  
Conseillers généraux,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les Directeurs, directeur de projet,

Chefs de service, Sous directeur et chefs de bureau de l'Etat,

Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs généraux et  
directeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants de la presse,

Mesdames et Messieurs,

D'abord, je souhaite vous remercier d'être venu si nombreux et nous confirmer ainsi votre intérêt pour la voie d'eau.

Nous sommes très honorés de votre présence ici sur le fleuve, où promis, toutefois, nous ne naviguerons pas.

Cette première cérémonie de vœux, pour ma part doit être un moment de convivialité, d'échanges pour le monde fluvial et ses acteurs.

Je vais donc essayer d'être bref, d'autant plus que j'ai envie de vous présenter l'énergie qui est en VNF, à l'occasion de cette cérémonie.

2010 a été une année particulière pour le transport fluvial et une année de transition pour VNF.

Elle aura vu, en effet, une croissance très significative des trafics malgré des intempéries en fin d'année. Je me suis particulièrement délecté de cette information des 8 milliards de tonnes-kilomètres, chiffre jamais enregistré depuis la création de VNF. Cette évolution est liée à la croissance des céréales, des conteneurs et de presque toutes les filières. Un récapitulatif est mis à votre disposition à l'entrée tant pour les statistiques que pour les intempéries.

N'oublions pas toutefois que la situation économique des opérateurs de transport fluvial de marchandises n'est pas encore stabilisée même si la suppression de la TIPP obtenue va aider un peu. Merci Présidents avec un s, je pense bien évidemment à Alain Gest qui avec ses collègues parlementaires a été à l'initiative de l'amendement mais aussi aux Présidents Jean-François Dalaise et Michel Dourlent. *Je pense enfin à Christian Parent qui préside EPF.*

Les manifestations du printemps 2010 ne sont toutefois pas encore très éloignées et la situation économique de nos clients et usagers reste fragile. Ce n'est pas les représentants de la profession qui me contrediront, ni Dominique Bussereau qui a géré cette crise au niveau du Gouvernement, et dont je salue ce soir la présence parmi nous.

Nous devons donc collectivement resté attentif, même si les perspectives pour 2011 sont plutôt favorables comme nous avons pu le constater lors des récentes rencontres d'affaires organisées à Bruxelles.

La transition, c'est plus particulièrement la gouvernance de l'Etablissement et le départ de Thierry Duclaux, à qui je rends un hommage sincère.

La transition, c'est aussi l'ouverture de la concertation avec les organisations syndicales représentatives des agents du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des

Transports et du Logement, dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de performance. L'écoute même limitée a repris ce jour. Je dois vous remercier, Monsieur le Ministre, ainsi que les cabinets (Michel Aymeric et Pascal Berteaud) sans oublier évidemment les services. Je pense, tout particulièrement, à Christophe Saintillan, Francois Cazottes, Patrick Berg et bien entendu toi Franck Agogué.

Transmettez à vos collaborateurs, si ils ne sont pas là, mes remerciements pour cette consultation difficile à bien des égards.

La transition, c'est enfin le nombre d'arbitrages qui ont été obtenus en faveur de VNF. J'en profite, pour remercier mes amis du Ministère du budget à tous les niveaux notamment Laurent Machureau, Denis Charissoux et maintenant Antoine Seillan qui ont dû « échanger » voire batailler avec les représentants de la DGITM. Merci tout particulièrement à Daniel Bursaux, et à Jean-Francois Carenco de leur défense de VNF...

Oui, VNF, si il n'y a pas encore un contrat de performance en bonne et due forme, a vu les moyens de sa politique augmentés de 70 M€ et ses objectifs clarifiés.

Sans attendre sa signature et les derniers arbitrages nous sommes en train de décliner ce contrat en plan d'actions à court et moyen terme pour qu'il intègre la vie réelle et le quotidien.

J'espère présenter ce plan « VNF 2013 » très vite au conseil d'administration afin que soient confirmées nos déclinaisons et ainsi donné des lettres de mission aux directeurs territoriaux dans ce sens.

### **185 M€ d'investissement en 2010.**

Ce montant a été atteint notamment grâce au plan de relance car le gouvernement nous a fait confiance.

Merci Monsieur Patrick Devedjian.

Ce succès est aussi celui des directeurs territoriaux, des services mis à disposition et des directeurs du siège. Bravo à tous. Je peux vous confirmer que cela se voit sur le réseau.

Qui aurait misé il y a quelques années sur une telle capacité de réalisation ?

Deux exemples pour ma part très significatifs : la reconstruction du barrage du Coudray et les travaux du Canal du Rhône à Sète.

Je voudrais aussi remercier Hervé Martel de nous avoir permis de mettre au point les échanges entre VNF et les ports de Paris. Notre complicité ancienne a ainsi finalisé une situation peu compréhensible pour autrui.

Cela lui a permis d'obtenir la pleine propriété de son domaine dès le début de cette année.

J'espère qu'il en sera de même pour VNF assez rapidement. C'est d'autant plus facile que nous avons réalisé l'inventaire du domaine et préparons la transmission de notre schéma pluriannuel de stratégie immobilière pour la fin janvier.

Vous avez vu, cher Jean Deulin, que j'applique les consignes du Ministre du Budget aux opérateurs de l'Etat et essaie de rattraper notre retard.

2010, c'est aussi le lancement de l'expérimentation de la décentralisation en région Bourgogne. VNF répondra présent pour réussir cette expérimentation intelligente afin de redonner de l'impulsion à cette dynamique de décentralisation.

Pour nos grands projets, 2010 aura été l'occasion de lancer la procédure du PPP pour la reconstruction des barrages de l'Aisne et de la Meuse, de travailler à la préparation des deux débats publics de Saône-Moselle/Saône Rhin et de Bray-Nogent. Quelles ambitions formidables pour l'Etablissement.

2010, aura été aussi l'occasion de finaliser le dossier de consultation de Seine-Nord Europe ainsi que la confirmation des engagements financiers des régions et du protocole sur la gouvernance des plates-formes. Je salue à ce titre l'implication

des collectivités régionales et départementales pour qu'aboutisse ce projet majeur.

2010, aura également permis de renforcer la coopération avec nos partenaires Belges avec la création du Groupement européen d'intérêt économique

Enfin, elle aura vu la poursuite des travaux archéologiques, le lancement des travaux d'abaissement de l'autoroute A29 et le rendu des études péages qui permettent d'envisager une participation significative au financement du PPP (au moins 30% du montant hors subvention).

A ce stade, Monsieur le Ministre, je peux m'engager et vous confirmer que nous sommes prêts et dans les « starting block ».

Maintenant 2011 :

Au delà de Seine-Nord Europe et du Contrat de Performance, quels sont les grandes orientations pour l'Etablissement ?

## **Conforter notre accroche territoriale**

C'est la relance des commissions territoriales qui est prioritaire. Indispensables dans un dialogue avec tous, recomposées à l'image des groupes du Grenelle, elles seront de grands moments d'échanges reconstruits sur notre territoire. Elle viendront conforter notre dialogue existant avec les usagers.

## **Le réseau et son exploitation**

C'est tout le travail sur l'exploitation, la maintenance préventive la gestion des effectifs et des moyens, gestion hydraulique, maîtrise d'ouvrage. Ce grand chantier est déjà bien engagé. Par exemple, depuis la mi décembre la Seine-Amont est passé à 14 heures d'amplitudes horaires.

## **Les usagers et clients**

Ce service à l'utilisateur et au client fonde l'existence et les missions de VNF...

Je sais encore les difficultés qui existent mais nos priorités doivent en découler.

Je donnerai ici deux exemples :

- d'abord la remise en état de la grande écluse de notre dame de la Garenne qui devrait rouvrir avant l'été. Nous sommes là sur l'axe majeur de la Seine pour lequel Claude Gressier, présent parmi nous, coordonne les travaux avec brio. Cet axe à grand gabarit plein d'espoir et qui sera la continuité de Seine-nord Europe ne peut pas être fragilisé à ce point aujourd'hui. Promis avant l'été nous l'inaugurerons. C'est vraiment le travail de fond de VNF que d'assurer que nos voies existantes sont au rendez vous des grands défis.
- L'autre est le projet de trafic de Peugeot, sur plusieurs canaux Freycinet, notamment le canal du Rhône au Rhin. C'est un véritable défi de faire circuler ce trafic avec régularité et fiabilité mais aussi un formidable résultat si

nous y arrivons notamment pour les agents qui y verront à nouveau un trafic régulier et industriel.

Cet exemple, démontre de la volonté des chargeurs de se réappropriier l'espace fluvial au service de leur logistique. Je salue le monde des entreprises utilisatrices du transport fluvial qui concourent chaque jour par leur détermination à l'accroissement de nos trafics.

Michel Rocard dans son livre récent si « ça vous amuse » fait le rappel du diagnostic qui était fait des voies navigables quand il était Premier Ministre : « crédits budgétaires notoirement insuffisants, que les études préparatoires de Seine-Nord Europe n'avancent pas ». Cela a justifié de créer VNF et d'en assurer le financement pérenne par la taxe hydraulique qui a été augmentée cette année 2011. C'était il ya 20 ans en 1991. Que de chemin parcouru.

L'équipe de VNF voulait vous présenter son énergie à cette occasion. Ce sera fait dans ce clip qui va vous être présenté. Ces 20 ans seront déclinés ensuite dans toute la France ainsi que vous le verrez dans un diaporama après le clip ainsi que dans les pardons et à Béthune, siège de l'établissement.

Bonne année à tous

---

Attention : Seul le prononcé fait foi